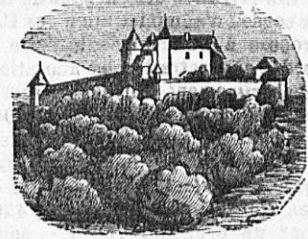




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 9^h7 (dim. j. f. 9^h1) 3^h0 8^h7. BULLE, dép. 5^h0 (5^h15) 1^h40 6^h20

ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 » . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . . 1 an » 9 50
 » . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

ANNONCES

District de la Gruyère :
Une seule insertion . . . 20 cts.
Annonces répétées . . . 16 »
Canton : Première insertion 20 »
Les suivantes . . . 15 »
Suisse . . . 25 »
Étranger . . . 30 »
la ligne ou son espace.
Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
Réclamations . . . 40 cts. la ligne
S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité, Bulle (Cercle catholique, au 1er).

L'Union suisse des paysans

recommande aux agriculteurs et au peuple suisse l'acceptation du projet concernant la Société des nations.

Sa décision s'inspire principalement des considérations que voici :

Le peuple suisse, qui considère son indépendance et sa liberté comme ses biens les plus précieux, doit se pénétrer de la conviction qu'ils ne resteraient intangibles que dans la mesure où la paix règnera en Europe. En s'attachant à prévenir le retour de la guerre, la Société des nations constituée par conséquent pour nous une protection contre les dangers extérieurs susceptibles de compromettre l'indépendance de notre patrie.

L'histoire de la Confédération suisse excelle à montrer combien féconde et bénie peut devenir la collaboration de peuples de bouches différentes, lorsqu'elle est issue de débuts aussi modestes qu'imparfaits. Nous avons la conviction que la pensée de la Société des nations contient un principe de force victorieuse et qu'au cours des années et des siècles l'œuvre prendra un développement insoupçonné. Il est probable que tous les Etats invités à en faire partie répondront par l'affirmative et que tel sera aussi le cas des Etats-Unis. Et ce serait une faute immense si, en cette heure unique de l'histoire du monde, le peuple suisse se révélait la seule nation incapable de répondre à l'appel des temps nouveaux.

Un verdict négatif de notre peuple causerait l'impression la plus déplorable à l'étranger. La Conférence de la paix a honoré notre pays en le choisissant comme siège de la Société des nations ; le Conseil de cette dernière, par égard à la neutralité traditionnelle de notre pays, nous y a accordé une situation privilégiée. Aussi les Etats qui nous ont donné tant de preuves de haute estime ne pourraient-ils interpréter notre refus que comme un acte inamical. Et il serait tout particulièrement regrettable que seule la Suisse allemande repoussât le projet. Cette attitude serait interprétée, bien qu'à tort, comme un acte d'hostilité à l'égard des pays de l'Entente et comme une manifestation en faveur des Etats centraux.

Les adversaires de la Société des nations affirment que l'adhésion à celle-ci rend la Suisse garante de l'exécution du Traité de paix. C'est une erreur. Nous avons au contraire l'occasion, dans la Société des nations, de coopérer à la révision nécessaire de ce traité. Nous ne nous opposons qu'à une révision par la violence. Nous agissons ainsi en faveur des vainqueurs aussi bien que des vaincus, bien plus, nous

contribuons au bien de l'humanité toute entière.

Les Etats centraux eux-mêmes, désirent entrer aussitôt que possible dans la Société des nations. Ils ont le plus grand intérêt d'y trouver, à côté de leurs anciens adversaires, le plus possible d'Etats neutres. Ils ne sauront aucun gré à la Suisse de s'en tenir à l'écart.

Il est probable que les Centraux seront admis dans un avenir prochain. Si la Suisse n'adhère à la Société des nations qu'avec l'Allemagne, elle semblera jouer alors le rôle de satellite de celle-ci. Or ce ne saurait être sa mission.

La Suisse romande, unanime, demande l'accession à la Ligue. Le rejet du projet élaboré par le Conseil fédéral nous exposerait aux conflits internes les plus graves. De tout temps, l'Union suisse des paysans a voué tous ses efforts et toute son influence à coopérer au maintien de la bonne entente entre les différents éléments de la nation suisse. Aussi veut-elle s'attacher à prévenir que cette question devienne une cause de discorde.

La Société des nations garantit la neutralité militaire de la Suisse. Nous conservons, dans chaque guerre, le droit de proclamer notre neutralité. Mais, outre le respect et l'amitié de nos voisins, une bonne armée restera comme jusqu'ici le meilleur garant de notre neutralité car celle-ci ne court de risques que dans la mesure où l'un quelconque de nos voisins peut avoir intérêt à la violer.

La neutralité économique de la Suisse reste également garantie vis-à-vis d'Etats qui, avant de déclarer la guerre, ont soumis le litige à la Société des nations. Nous ne sommes tenus de suspendre nos relations économiques et financières qu'avec des Etats en rupture de pacte, c'est-à-dire, à l'égard de pays qui déclarent la guerre à un autre sans avoir au préalable sollicité la décision ou l'arbitrage de la Société. Un pays qui, comme la Suisse, dépend à un tel point de l'étranger sous le rapport des denrées alimentaires et des matières premières aussi bien que sous celui de ses débouchés, devra subir le blocus économique de la Société des nations, qu'elle fasse ou non partie de cette dernière. Or, en nous refusant à y adhérer, nous n'échappons nullement aux dispositions prises par la Société en vue du blocus, mais nous perdons en outre les avantages qu'elle nous offre.

Il est hors de doute que la Société des nations contribuera puissamment à prévenir l'explosion de nouvelles guerres. Elle empêchera notamment que les Etats socialistes et bolchévistes tentent d'imposer par la violence leurs idées à d'autres pays. Pour une Europe sur le déclin et épuisée par la guerre, le danger vient de l'est, où, le

bolchévisme une fois vaincu, il faut s'attendre à un rapide essor. Or la Société des nations constitue une forte digue contre le danger oriental.

La Société des nations contribuera à créer une réglementation internationale du travail.

La Société des nations est un acte de solidarité, le premier pas vers l'avènement d'une paix permanente, la protection la plus puissante contre l'assujettissement par le bolchévisme de petits Etats et offre le meilleur terrain en vue de la conclusion de nouveaux traités économiques avec l'étranger. En rejetant l'adhésion à la Ligue, la Suisse se déposséderait de ses propres mains de la situation privilégiée dont elle jouit aujourd'hui dans le concert des peuples pour prendre à sa charge tous les graves inconvénients résultant de sa non affiliation, sans même obtenir un avantage quel qu'il soit en faveur du maintien de sa neutralité, de son indépendance et de sa liberté. Sa position deviendrait à un tel point intenable qu'au bout de quelques années seulement elle devrait édicter son *mea culpa* et revenir sur sa décision. Mais elle aurait entre temps abdiqué sa situation privilégiée et perdu le siège de la Ligue et peut-être encore celui des autres bureaux internationaux. Elle devrait alors entamer les négociations relatives aux nouveaux traités économiques dans les conditions les plus défavorables. La Suisse devrait se présenter enquêmant repentant, en digne satellite des Etats centraux et en comparse des adversaires bolchévistes de la Société des nations. Aussi voulons-nous épargner à notre pays un rôle aussi humiliant. Et c'est pleinement conscients des avantages et des inconvénients que présente la Société des nations que nous recommandons au Peuple suisse d'y adhérer.

La crise des logements.

Mardi, M. Haerberlin, chef du Département de justice et police, a exposé aux journalistes un projet qu'il présentera prochainement au Conseil fédéral et dont l'objet est de lutter contre la crise des logements. C'est un arrêté fédéral en 70 articles qui pose des principes généraux dont les cantons souffrant de la crise des logements sont autorisés à faire l'application, en tout ou en partie.

Les cantons peuvent autoriser ou obliger les communes à organiser des bureaux officiels de logements, avec inscription obligatoire des appartements libres. Ils sont autorisés à interdire les baux par lesquels le preneur s'engage à d'autres prestations que le paiement du loyer, telles qu'achat de meubles, prise d'hypothèques, etc.

Le prix des loyers doit être calculé

de façon à assurer au propriétaire un rendement équitable de son capital immobilier. L'arrêté contient aussi des dispositions pour prévenir que le prix des pièces sous-louées soit en disproportion avec le prix de la location du logement et prévoit les cas où l'autorité peut intervenir pour réduire le prix des loyers en cas d'abus. Les autorités cantonales ont aussi la faculté d'invalider les dénonciations de baux, lorsqu'elles paraissent injustifiées. Elles ont également celle d'autoriser les locataires à rester dans leur logement lorsque le bail est venu à terme et qu'il ne leur a pas été possible, malgré leurs recherches, de trouver à se loger ailleurs.

Les cantons ont, en outre, le droit de prendre des dispositions pour le maintien et l'utilisation des maisons d'habitation. Ils peuvent soumettre au préalable d'une autorisation administrative la transformation de maisons d'habitation en fabriques, en bureaux ou en usines et interdire qu'une seule et même personne ou une seule et même famille habite plus d'un logement dans la même localité ou même dans des localités différentes si ces localités souffrent de pénurie de logements. Les cantons sont autorisés à utiliser des appartements non habités pour y loger des personnes sans toit, mais ne peuvent requérir dans ce but des pièces faisant partie d'un logement habité.

L'arrêté contient, en outre, les dispositions permettant aux cantons de refuser l'établissement aux personnes dont l'habitation dans une localité n'est pas liée à leur profession, mais dans la règle cette mesure ne doit pas avoir un effet rétroactif à l'égard des personnes établies.

Enfin, les cantons ont le droit de faire dépendre l'établissement d'entreprises industrielles ou autres occupant plus de dix ouvriers ou employés, de la condition que ces entreprises fournissent le logement à leur personnel.

NOUVELLES SUISSES

Le train réhabilité. — L'Agence télégraphique suisse est en mesure de démentir la nouvelle d'après laquelle un train de camions venant de France et destiné à la Pologne aurait été arrêté en gare de Zurich, parce qu'on y aurait trouvé des armes et des munitions cachées. Le stationnement de ce train à la gare de Zurich est uniquement dû à l'encombrement de la gare de Buchs, sur laquelle ce train doit être dirigé, ainsi qu'à la nécessité de régler, d'accord avec la direction des C. F. F., certaines questions de détail, notamment en ce qui concerne le charbon. Il est complètement faux que des armes ou des munitions aient été trouvées dans ce train.

Les retraites des chemins de fer. — Le conseil d'administration des C. F. F. propose à l'assemblée fédérale d'accorder aux retraités les allocations de renchérissement suivantes, représentant une dépense totale de 4.400.000 fr. : pour un invalide célibataire, 630 fr. ; pour un invalide marié ou un veuf ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, 700 fr. ; pour une veuve, 420 fr. ; pour un orphelin, 100 fr. ; pour un ouvrier célibataire retraité, 500 fr. ; pour un ouvrier retraité marié ou un veuf retraité ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, 560 fr.

Le prix du lait. — Les pourpaliers de l'Office fédéral de l'alimentation avec les producteurs de lait sur l'organisation du ravitaillement du lait et de son prix ont commencé samedi à Berne.

Aventures et avatars de Platten. — Une dépêche de Copenhague aux journaux allemands précise que l'avion qui transportait Platten appartenait au parc d'aviation allemand et était dirigé par le lieutenant Folte et un mécanicien allemand qui, tous deux, en compagnie du représentant des soviets Prassenski, avaient transporté en janvier dernier 500 kg. de produits pharmaceutiques en Russie.

L'avion qui se rendait à Berlin était monté en outre par le secrétaire du parti socialiste indépendant suisse, Platten, et par sa femme, d'origine russe. En fouillant Platten, on a trouvé un document signé de Lénine, Tchitchérine et Krasnine, qui le nomme délégué commercial du gouvernement russe des soviets en Suisse. Les deux aviateurs, Platten et sa femme ont été internés à Kovno.

En se faisant nommer « délégué commercial » du gouvernement des Soviets, Platten croit sans doute pouvoir revenir en Suisse avec les bénéfices de l'immunité diplomatique. On ne se laissera pas prendre à cette malice connue de fil blanc : délégué commercial ou non, Platten reviendra en Suisse pour purger la peine de six mois de prison qui lui a été infligée par les juges de Berne.

Vaud. — Fin tragique. — M. Louis Charrière-Cavin, à Bussy s. Morges, bien connu dans la contrée comme éleveur et amodiateur de montagne, 46 ans, père de six garçons, dont l'aîné a 13 ans, rentrait chez lui en tisbury, lorsque son cheval s'emporta et vint biter contre une maison. Lancé la tête en avant contre le mur, Louis Charrière tomba sur le sol, tué sur le coup.

— **Un drame.** — Deux habitantes du quartier des Vignes d'Argent à Lausanne, la mère et la fille, âgées de 63 et 33 ans, ont mis fin à leurs jours en laissant ouvert le tuyau du gaz.

— **Tués par le train.** — Le train de marchandises Lausanne-Vallorbe a atteint jeudi sur le viaduc entre le Day et Vallorbe, et décapité le jeune Rodolphe Ottonin, 14 ans, fils d'un chef d'équipe C. F. F., demeurant au Day.

A L'ÉTRANGER

En Allemagne.

Les paysans contre les révolutionnaires.

Les paysans de la Hesse-supérieure déclarent qu'ils aideront le gouvernement légal à maintenir l'ordre, par tous les moyens à leur disposition. Si des éléments non responsables devaient troubler la sécurité et l'ordre dans les villes, les paysans cesseraient toute livraison de denrées alimentaires, afin d'enlever aux meneurs toute possibilité d'existence.

On pille les banques et les paysans.

Les banques de Duisbourg font savoir que le comité exécutif des communistes de cette ville a procédé à la saisie de toutes les banques. Dans une partie du cercle de Lüdinghausen, les troupes rouges ont pillé et mis à ranson les paysans. Certains propriétaires ont dû donner des sommes de 5 à 9000 marcs, sous menace de pillage. Des nouvelles semblables parviennent du cercle de Recklinghausen. Un pont de chemin de fer près de Selm, dans le cercle de Lüdinghausen, a été détruit par les troupes rouges.

France.

Un budget de 50 milliards.

Lundi, à la Chambre des députés, M. Marsal, ministre des finances, a communiqué des chiffres précis sur la situation budgétaire. Il a dit entre autres :

« Les crédits votés pendant la période de guerre du 1^{er} août 1914 à août 1918 s'élevaient à 158 milliards 500 millions. Les crédits pour 1919, sans tenir compte des projets en instance, s'élevaient à 46 milliards 500 millions.

» En 1914 nous avons dépensé 41 millions par jour ; en 1915, 68 millions ; en 1916, 82 millions ; en 1917, 104 millions ; en 1918, nous avons payé la victoire de 127 millions par jour. En 1919, nous avons dépensé 139 millions par jour. Le compte spécial d'avances aux Alliés est déficitaire de 9 milliards 700 millions.

» Pour faire face aux dépenses, nous n'avons que les ressources des impôts et de l'emprunt.

» Le total des dépenses du budget ordinaire et extraordinaire de 1920 atteindra 50 milliards 52 millions, dont 22 milliards recouvrables sur l'Allemagne. Le déficit sera d'environ 8 milliards.

M. Marsal explique la vie chère par l'inflation fiduciaire et par l'émission de bons de la défense nationale. L'inflation fiduciaire a provoqué une richesse fictive. La cherté de la vie provient aussi de la crise du change et du déficit de la balance commerciale française.

Le ministre des finances parle de la nécessité pour la France et les Alliés de réparer les dommages des départements du nord, parce que s'ils restaient improductifs, le monde entier souffrirait de ce déficit. Il ne doute pas que la situation s'améliore rapidement dès que la production nationale grandira. Il faut tenir la main à ce que l'Allemagne remplisse ses engagements.

La cité de la mort.

Les dernières nouvelles sur l'état sanitaire de Petrograd sont terrifiantes. Sur une population survivante de 400 mille habitants, on compte de 25 à 30 mille décès. Il y a eu 225 cas de peste asiatique.

Des démarches sont tentées auprès du gouvernement des soviets afin qu'il admette la Croix Rouge pour sauver Petrograd condamné à mort par les conditions de choses actuelles.

Un cyclone aux Etats-Unis.

Des tourbillons d'une rare violence se sont déchaînés dimanche, dans les régions situées au nord-ouest de l'Illinois, dans quelques parties de l'Ohio, du Michigan, de l'Indiana, du Missouri, de la Géorgie, de l'Alabama. Il y a un grand nombre de tués. Les dégâts se montent à plusieurs millions de dollars. Plusieurs centaines de bâtiments ont été rasés. Les personnes sans abri se comptent par milliers. Les hôpitaux sont remplis de blessés. Il est probable que plusieurs jours s'écouleront avant qu'on puisse recevoir des détails plus complets sur la catastro-

phe, car toutes les communications télégraphiques et téléphoniques ont été coupées avec les régions ravagées. De nombreuses localités sont isolées.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 30 mars. — Le Conseil accepte la démission de M. Eugène Albertini, comme professeur à l'Université, avec remerciements pour les services rendus.

— Il accorde à M. Marcel Ferreol, à Châtel-St-Denis, une patente de vétérinaire, l'autorisant à pratiquer son art dans le canton de Fribourg.

— Il compose comme suit la Commission cantonale de la Mutualité scolaire :

Président : M. le Directeur de l'Instruction publique ; vice-président, M. le D^r Joye, professeur à l'Université ; membres : MM. Félix Giasson, député, à Bulle ; Louis Brasey, secrétaire scolaire, à Fribourg ; Jacob Meyer, directeur des écoles, à Morat ; Joseph Crausaz, inspecteur scolaire, à Lussy ; Maurice Ducotterd, médecin, à Estavayer-le-Lac ; Joseph Pauchard, rédacteur, à Fribourg ; et André Savoy, inspecteur scolaire, à Fribourg.

GRUYÈRE

Pâques !

Depuis quelque temps déjà, les modestes perce-neige balancent mollement, au souffle de la brise, leur blanche collerette au cœur d'or. La nature semble s'éveiller du lourd sommeil hivernal.

L'air est embaumé de douces senteurs qui font à l'âme endolorie l'effet bienfaisant d'un baume. Jalouses d'imiter les printanières perce-neige, des multitudes de jolies fleurettes surgissent du sol réchauffé par un soleil plus haut et plus ardent. C'est Pâques, Pâques fleurie, le jour de la résurrection. La nature entière paraît vouloir s'associer à la joie des humains ; elle se pare de ses plus beaux atours, disant à tous : Bonheur et joie, c'est Pâques.

Dans les valons ensoleillés, dans les bois ombreux, dans les guérets et les champs, les oiseaux sont affairés ; ils construisent ces délicieux chefs-d'œuvre qui deviendront les berceaux des futures nichées. Leur travail est égayé par mille chants suaves et berceurs ; ces chants redisent aussi : c'est Pâques, réjouissons-nous.

Tout, dans la nature, s'éveille et s'égayé, car c'est la fête de la résurrection.

Et nous, pauvres humains, allons nous rester moroses devant ce spectacle enchanteur de la nature en fête ? Allons-nous continuer à subir les dures atteintes des affres de l'hiver ?

Non, l'humanité ne saurait rester à l'écart de ce qui fait la joie des choses ; l'homme éprouve également l'influence bienfaisante du renouveau ; le bonheur, auquel il n'osait plus aspirer, est de nouveau à la portée de son cœur et de son âme, ce bonheur qui inspire à tous des sentiments plus tendres à l'égard de leurs semblables, qui les incite à l'amour fraternel dont doivent s'inspirer toutes les nations de la terre.

Que Pâques soit bénie si elle doit procurer aux hommes l'oubli des offenses, si elle les engage à s'aimer et à s'entre-aider mutuellement, pour leur plus grande satisfaction et pour leur bonheur.

L'humanité est en fête ; c'est le jour de la résurrection et de la vie ; mais que Pâques reste éternellement au cœur des humains, si cette fête signifie joie et bonheur.

Foire d'avril. — Bien que la foire fût privée de bétail, l'animation n'en a pas moins été très grande ; il est vrai que c'est l'époque des semences et que les campagnards viennent, à cette époque, faire leurs provisions de semences, d'engrais et d'instruments aratoires.

Sur le marché, il y avait profusion de jeunes plantes, spécialement de jeunes choux hâtifs. Légumes et pommes de terre ont été apportés en abondance. Il y avait grande abondance d'œufs et malgré cela, les prix en sont montés.

Bien que la journée eût été légèrement pluvieuse, l'affluence est restée importante jusque fort avant dans la soirée.

L'industrie gruyérienne.

— La foire d'échantillons de Bâle offrira aux visiteurs des produits d'une industrie artistique de la Gruyère. Ce sont de ravissants objets en bois sculpté, plats, corbeilles à pain, coffrets, boîtes à épices, lampes de table, créés et travaillés par M. Auguste Ausermot, ancien concierge du château de Gruyères. Tous ces objets ont un cachet artistique personnel. Ce sont des objets simples il est vrai, mais ils donnent déjà l'idée du talent de leur auteur, qui s'est manifesté dans des créations de plus grande envergure, dont le château de Gruyères s'est enrichi depuis bien des années.

Ces produits essentiellement gruyériens ont rapidement acquis une grande vogue ; il est heureux de constater que, pour une fois, le public connaisseur favorise et appuie une industrie naissante qui fait honneur au goût artistique gruyérien.

Concert. — En cas de beau temps, le Corps de Musique de Bulle donnera concert au kiosque dimanche matin, jour de Pâques, après l'office.

Bureaux communaux.

Le public est informé que les Bureaux communaux seront fermés samedi 3 et lundi 5 avril.

Madame Eugénie LUTHY PFISTER et son fils Charles ; Madame Vve LUTHY et famille, à Bulle, et toute la parenté, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Samuel LUTHY
voiturier

leur cher époux, père, fils, frère et parent, décédé subitement, le 1^{er} avril, à l'âge de 49 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, le 3 avril 1920, à 3 heures de l'après-midi.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les enfants TERCIER MORAND & Vnndens, remercient de tout cœur toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de leur cher et regretté père,

Monsieur Marcelin TERCIER

Un homme averti

se préserve de tout le cortège de maux que peut entraîner un refroidissement mal soigné, par l'usage régulier des Tablettes Gaba, qui guérissent la toux, l'enrouement, les maux de gorge. — Méfiez-vous ! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75.

A L'INNOVATION Les BLOUSES de dames

BULLE Passage de l'Union **BULLE** — sont arrivées —
Choix immense. Prix modérés.

Vente d'immeubles, bétail et chédail et mise à ferme de domaines aux enchères publiques.

Pour cause de départ, Jules Genoud, dit à Guillaume, de Châtel-St-Denis, exposera en vente en mises publiques, le 5 avril prochain, dès 2 heures après midi, au Café de la Gare, au dit lieu, les immeubles appelés: Crêt Pindie, pré de 12 poses, 84 perches, et grange, écurie. En cas de non vente, ces immeubles seront le même jour mis en location pour 3 ans, comme aussi le Marais Ginnet, pré de 107 perches; Le Mollard, pré de 10 poses, 103 perches et la Cierne à Guillaume, domaine de 14 poses 169 perches, avec maison d'habitation, grange, écurie; Pré Chambard, pré de 1 pose, 336 perches.

Le 6 avril 1920, dès 2 heures de l'après-midi, à la Cierniat, le pré-nommé Genoud vendra, en mises publiques, une jument de 9 ans, 1 poulain d'une année, 1 vache fraîche vélée, 5 chars de campagne, 1 char à ressorts, 1 tombereau, 1 faucheuse à 2 chevaux, 1 charrue, plusieurs harnais, diverses clochettes, luges, chenaquets, hache-paille, treillis et autres objets dont le détail est trop long à donner.

Terme pour le paiement.

Aug. Chaperon, huissier.

ENGRAIS

Pour toutes cultures et des meilleures marques, livrables de suite à des conditions très avantageuses dans tous nos dépôts:

Bulle — Palézioux — La Verrerie, — Vaulruz et Château-d'Ex.

E. GLASSON & Cie, BULLE.

Parquets.

Afin de liquider certains genres de parquets en bois dur et sapin, nous les livrons avec un fort rabais. Bon personnel de pose à disposition.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Parqueterie, Tour-de-Trême (Gruyère).

Société Fribourgeoise

pour l'Amélioration de la fabrication du Fromage de Gruyère

BULLE

L'assemblée générale annuelle

est fixée sur le

JEUDI 8 AVRIL prochain

à 2 1/2 heures,

à la Salle du MODERNE, à BULLE.

Indépendamment des tractanda statutaires, la situation actuelle de l'Industrie Laitière y sera traitée.

Les teneurs de montagne et laitiers non sociétaires sont également invités à assister à cette réunion.

Société Electrique de Bulle.

Le courant sera interrompu sur tout le réseau de la S. E. B. lundi prochain 5 avril, dès 8 heures du matin jusque vers 4 heures du soir, pour cause de réparation urgente sur la ligne primaire.

A VENDRE

entre Bulle et La Tour, pour changement de domicile,

une maison

composée de trois logements, et d'une petite écurie, avec parc pour basse-cour, et environ une demi-pose de bon terrain. S'adresser à M. Gallina, La Tour de Trême.

A vendre

6 beaux porcs de 10 semaines, provenant d'étable non contaminée. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1032 B.

A VENDRE

12.000 pieds de

foin

en 3 granges chez agriculteurs où il n'y a pas eu la maladie.

S'adresser à Frossard François, Montbarry.

Dame seule, cherche à Bulle

Chambre non meublée

si possible avec petite cuisine.

Faire offres à C. B., Marsens.

A vendre

un char

presque neuf pouvant servir pour un ou deux chevaux.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1030 B.

4000 fr.

sont demandés pour exploitation agricole pour le terme de 3 années, intérêt 7 %, bonne garantie.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous chiffres P 1023 B.

On cherche bon domestique

de campagne pour la France. Adresser offres avec références à Ch. Werren, Chatillon-de-Michaille (Ain, France).

Jeune Suisse allemande

cherche place

à Bulle, comme volontaire. On demanderait vie de famille et où elle aurait l'occasion d'apprendre le français.

Pour tous renseignements s'adresser à la Charcuterie Aebhardt, à Bulle.

On cherche à louer ou à acheter une terre

d'environ 15 à 20 Ha, avec de bons bâtiments et si possible une maison d'habitation confortable.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1000 B

Je suis acheteur de



chevaux

pour

la boucherie

abattus ou non.

Ch. BAUDÈRE

marchand de chevaux

Hôtel de l'Écu,

BULLE.

PERSONNE

de confiance, connaissant le service d'entretien des bureaux est demandée de suite.

Se présenter à la Banque Populaire de la Gruyère.

A vendre

2 jeunes chèvres

chamoisées.

S'adresser à Auguste Théraulaz, en Montlien, La Roche.

Charrois

en soumission.

68 m² de potaux à conduire et à charger sur wagon en gare de Bulle.

Rendez-vous des amateurs à la ferme Yerly, samedi, à 1 h. 1/2 et remettre les offres par m² au soussigné, jusqu'à samedi 3 avril, à 7 heures.

L'Inspecteur des forêts du 3^e arrond.

On demande

une servante

de campagne, entrée à convenir. S'adresser à M. Meyer Alphonse, au Plan, Cerniat.

BANQUE

de la place cherche

apprenti.

Adresser offres à Case postale n° 15741, Bulle.

PERDU

le 23 mars, entre Monthovon et Bulle, un sac contenant trois cousins, trois descentes de lit et une couverture. Les personnes qui pourraient l'avoir trouvé sont priées de s'annoncer au bureau Publicitas, Bulle, contre récompense.

Vélo

d'occasion, neuf,

à vendre

pour cause de départ.

S'adresser à l'Hôtel de l'Union, Bulle.

Apiculteurs.

A vendre: 4 caisses Dadant-Blatt, dont une avec cadres bâtis, pour pavillons; 1 caisse Burckli-Heker, un extracteur neuf, pour tous systèmes, et matériel divers.

Faires offres à Case postale 15741, Bulle.

A vendre un

poulain

de 10 mois. Bonne descendance.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 959 B.

Apprenti.

Jeune homme, libéré des écoles, désireux de faire un bon apprentissage commercial,

trouverait place

à la Société Coopérative de Consommation de BROU.

Rétribution immédiate.

VILLE de BULLE

Prise des taupes.

Les propriétaires et locataires de fonds de la Commune de Bulle sont avisés que la prise des taupes se fera, comme ces années dernières, sur les bases du règlement en vigueur, du 1er avril au 15 mai 1920.

Le taupier engagé est Monsieur Jaquet Louis à Bulle.

Dès le 15 mai, le travail de la prise des taupes incombera aux propriétaires et locataires intéressés.

Bulle, le 27 mars 1920.

Par ordre,

Le Secrétaire communal.

A vendre

4 brebis

Oxford, dont l'une avec ses deux agneaux femelles et 1 monton même race; le tout primé en première classe.

S'adresser à Louis Gex, Café du Tirage, Bulle.

A vendre à distraire, environ 1000 pieds de

regain

première qualité.

S'adresser à Grandjean forestier, Morlon.

On demande

un jeune homme

sachant bien traire pour soigner le bétail et travailler à la campagne. S'adresser de suite chez Goy frères, ferme de la Dernier, Vallorbe. (Téléphone 33)

Un bon charretier

sachant traire trouverait place de suite chez Edm. MASSET, entrepreneur, Vaulruz.

A vendre

7 porcs

de 3 mois chez Felder, rue du Tir, Bulle.

A vendre

par voie de soumission, d'ici au 17 avril prochain

un pré

d'environ 5 poses, avec grange, et 2 poses de bois.

Adresser les soumissions à M. Sciboz Constant à Morlon.

On louerait, éventuellement, en cas de non vente.

AVIS

Le public est informé que les Bureaux Communaux seront fermés samedi 3 et lundi 5 avril.

Ville de Bulle.

Jeune fille

de bonne famille cherche place pour le 15 avril, de préférence à Bulle, pour aider dans un petit ménage.

Adresser offres sous chiffres P. 3058 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 4 Avril

Pharmacie GAVIN

La pharmacie d'office fait le service de nuit pendant la semaine.

Pour Pâques

Grand choix de
CHAUSSURES
en tous genres

Richelieu. Molières, souliers à brides et découverts; en chevreau et vernis. Egalement beau choix de chaussures montantes pour Messieurs, Dames et enfants.
Prix modérés. **Escompte 5 %.**

Se recommande,
Vve Sottas-Thalmann, Bulle
Maison Barras, en face du Cheval-Blanc.
Service d'escompte A. C. G.

Mises d'immeubles.

Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le **jeudi 8 avril prochain**, à 2 heures de l'après-midi, au **Cercle Catholique**, à **Bulle**, sa propriété des **Angles**, située sur la commune de **VAULRUZ**, comprenant maison d'habitation, grange, 2 écuries, eau intarissable, 21 poses de terrain de première qualité.

Pour visiter la propriété et voir les conditions, s'adresser au soussigné

Louis DUNAND, avocat et notaire,
Maison de Ville, **BULLE**.

Cabinet dentaire H. DOUSSE

Chirurg.-dentiste

BULLE, Avenue de la Gare Téléphone 42
Châtel-St-Denis, Avenue de la Gare, chaque lundi

Vins rouges français, fûts de 200 l.	Fr. 1.20
Malaga 1 ^{re} qualité	3 —
Quinquina au Malaga	3.80
Vermouth de Turin	2.80
Marc garanti	2.80

Rabais par quantité

Champagne Suisse Mauler & Cie
Champagne Français Moët et Chandon

Vins blancs et rouges de Bordeaux.

François DROUX, Place du **BULLE**
Cheval-Blanc

Les livraisons du

BOCK DE PAQUES

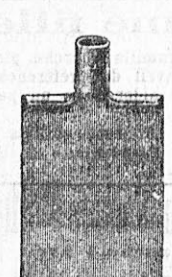
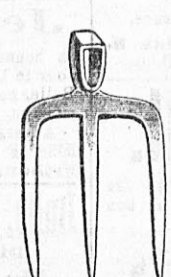

de la

Brasserie du Cardinal, Fribourg

Fabrication et qualité supérieure d'avant-guerre
voit commencer le 25 mars, sans augmentation de prix.

Arnold DESBIOLLES, Fers

BULLE

Prix modérés. Téléphone 71.

Vente d'immeubles.

Vendredi 9 avril prochain, à l'anberge de la **Croix-Blanche**, à **La Roche**, **M. Auguste Rigolet**, au dit lieu, exposera en vente aux enchères publiques, **dès les 3 heures de l'après-midi**, la propriété qu'il possède rière Pont-la-Ville et La Roche, sous la désignation cadastrale de **Vers le Château**, grange, écurie, avec 9 poses environ de terrain.

H. Pasquier, not.

EAU-DE-VIE

de fruits, 20 degrés, à fr. 2.80 le litre, envoi depuis 5 litres contre remboursement

W. Ruegger, distillerie
Hergiswil (Nidwald).

Chevaux

pour l'abatage

et ceux abattus par suite d'accidents sont achetés par

L. GENOUD,
Cercle Catholique, **BULLE**

OCCASION

Cuillères, Fourchettes et couteaux de 1^{re} qualité.

Cuillères arg. alpaca, dz. Fr. 28 —
Fourchettes » » » 28. —
Cuillères à café » » » 24. —
Fourchettes et couteaux avec manche en ébène, acier de Solingen, qualité supérieure, 24 pièces assorties, Fr. 28. —
Cuillères aluminium, dz. » 6. —
Fourchettes » » » 6. —
Cuillères à café alum. » » 5.50

Envois contre remboursement à partir d'une demi-douzaine.
Revendeurs, Hôtels et Pensions, rabais.

C Wolter-Mœri,
LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre 2 mulets.

Pour les voir, s'adresser à **CAPRA**, chef chantier, à **AR-RUFENS-ROHONT**, et pour traiter à **FISCHER-REYDELLET**, entrepreneur, à **CHATEL-S.-MONT-SALVENS**.

A vendre une bonne jument

noire, race du pays, de toute confiance, âgée de 6 ans, chez **Louis Favrod**, à **Fiendruz** près Rougemont, Pays-d'Enhaut.

On cherche un jeune garçon

de 16 à 17 ans comme apprenti fromager.
S'adresser à **Louis Roulier**, laitier, **Henniez-les-Bains** (Vaud).

ÉMIGRATION

dans les pays d'outre-Mer par tous les principaux ports de mer

notamment :
en Amérique du Nord
au Canada
en Amérique du Sud

aux prix et conditions les plus avantageux par l'intermédiaire de



S. A. ZWILCHENBART, BALE

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE
(Maison la plus ancienne et la plus importante)
Bureau de passage et affaires de Banque outre-mer.
Division spéciale pour passagers de 1^{re} et 2^{me} classe
9, Place de la Gare Centrale, 9.
Représentant: **H. Lang**, de la Maison **H. Lang-Guyer et Co**, Fribourg

VINS

Grands arrivages directement de mes propriétés blanc, rouge, rosé et Malaga. Rouge très fort spécial pour coupages. Marchandise de tout premier choix et prix très avantageux.

Futaile à disposition.

E. CANALS

succ. de **J. RIBES**, Vins en gros
MOUDON.

Ls GOBET, horloger, Bulle

avise son honorable clientèle que son magasin est transféré à l'ancienne maison **Placide REMY**, Place du Tilleul.

Se recommande, **Ls. GOBET**, horloger

SEMENCES

Graines fourragères

Pureté et Germination garanties — Excellents mélanges

Avoine — Orge — Blé et Seigle de printemps de pays. — Graine de lin.

Graines potagères de tout premier choix.

Pois des champs — Petits oignons

Engrais chimiques.

Eug. CROTTI, Bulle

Téléphone 84

Crédit Gruyérien à BULLE

Capital et réserves :
Fr. 1,000,000.—.

CHANGE

aux meilleures conditions.

Service spécial pour l'achat et la vente de **CHÈQUES** sur **SUISSE** et **PÉTRANGER**.

Le Bureau de la Banque Populaire Suisse BULLE

est transféré au rez-de-chaussée de la maison **Ph. Dubas**, vis-à-vis du **Café Fribourgeois**.

43 Bibliothèque cantonale
39^{me} Année. — N° 28.



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 » 6 mois » 2.50
Étranger . 1 an » 9.50
 » 6 mois » 5.50

payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

La révision de la constitution

Aux dernières élections pour le renouvellement du Grand Conseil, la majorité nous avait réservé un nombre de sièges. Mais il faut que nos candidats soient agréés par les conservateurs, ce qui revient à dire que nous n'en avons nullement le choix. Dans la Glâne, la liste représentative au Grand Conseil donna lieu à de nouvelles élections. Mais, en dépit des accords intervenus et signés, les conservateurs n'ont pas nommé un des leurs. Le monde se souvient de cette circonstance que les conventionnaires pour eux aussi, des chiffres. Cet épisode de notre vie politique d'une façon frappante le régime. Et, quand on se rappelle que le principal chef des conservateurs est le chef du groupe de droite au Grand Conseil, ce fait le degré de confiance que nous avons dans les bonnes relations et dans l'esprit de concorde et de bonne volonté que nous pourrions avoir avec un grand nombre de nos collègues du Grand Conseil relatif au mode de nomination de ce Grand Conseil, si le peuple, comme l'espérer, accepte le principe de la révision de la constitution dans la votation du 18 avril, les partis choisiront librement leurs candidats. Ils seront représentés au Grand Conseil suivant leur mérite. La représentation proportionnelle épurera notre corps et donnera plus de force et de stabilité à la constitution qui naîtra du nouveau scrutin. Or, on sait malheureusement combien la confiance dans le peuple est nécessaire en ce moment. Le peuple veut sincèrement dans le canton, s'il désire une restauration de nos institutions, acclamer le principe de la révision proportionnelle comme un moyen de prospérité dans le travail et dans la concorde entre les fractions politiques.

Le Grand Conseil a rejeté la proposition faite par les divers partis d'instituer le referendum sur l'objet que les grosses dépenses par une loi pour soumettre au referendum. C'est vrai, et cette possibilité de courir au referendum législatif certaines dépenses est un refus du referendum financier. Cependant, bien que ce refus soit profondément regrettable, de doute que la composition du Grand Conseil qui naîtra de la révision proportionnelle permettra